



Salaberry-de-Valleyfield, le 16 décembre 2002

Madame Thérèse Vanasse  
Vanasse & Associés Consultants inc.  
5040, rue des Galets  
Saint-Léonard (Québec) H1R 1S9

Madame,

Je tiens à vous remercier pour la conférence que vous avez tenue le jeudi 5 décembre dernier, lors de notre séminaire sur la fiscalité américaine. Vous avez su répondre aux attentes des participants à cette activité et ce fut très apprécié. La lecture des formulaires d'appréciation en fait foi.

Votre participation à cet événement a fait de cette activité une réussite et j'espère que cette présentation aura été aussi fructueuse pour vous que pour nos entreprises.

Merci à nouveau de votre collaboration !



Rolland Desgens  
Conseiller à l'exportation  
Courriel : [rolland.desgens@clubexportdusuroit.qc.ca](mailto:rolland.desgens@clubexportdusuroit.qc.ca)

RD/cg

# LA FISCALITÉ AMÉRICAINE, LE CLUB EXPORT DU SUROÏT Y VOIT.

Le 5 décembre dernier, à la Maison Trestler de Vaudreuil-Dorion, s'est tenue une séance de formation sur la fiscalité américaine où une vingtaine d'entrepreneurs et exportateurs désireux d'exporter se sont donné rendez-vous suite à l'invitation du Club Export du Suroît.

Bien que l'ALENA (accord qui traite principalement des douanes) soit en vigueur, il y a un incontournable : la fiscalité américaine.

Toute entreprise doit prévoir cet élément dans sa stratégie de développement des marchés. Au cours de cette formation, divers points ont été touchés dont : la convention fiscale entre le Canada et les États-Unis, les impôts fédéraux et par États, le principe de " Nexus " et la taxe de vente.



*De g. à d. nous retrouvons : Rolland Desgens, conseiller à l'exportation au Club Export du Suroît, Thérèse Vanasse et Marc Bélanger, conférenciers, Luc Montpetit des Auvents du Sud-Ouest et Jean-François Normand, dg et commissaire à l'exportation du Club Export du Suroît.*